

juin 2014

Le Salagnard

deux immeubles de la place.

Il vient d'être repeint, le mobilier et le matériel ont été changés. Il reste encore quelques aménagements qui permettront de le rendre pratique et agréable pour les visiteurs de passage.

SICTOM

Le ramassage des ordures ménagères au village a lieu le mardi matin. Dans le quartier du Mont le ramassage a lieu le lundi matin.

Déchetterie des Colonges à Saint-Chef, route de Chamont. 04 74 92 58 68.

Heures d'ouverture:

- Lundi, mercredi, vendredi, de 13 h 30 à 17 h 30;

- Mardi, jeudi, de 8 heures à 12 heures;

- Samedi, de 8 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30.

Conteneurs à verre, papiers, plastique :

Parking près du cimetière, chemin des Champagnes et zone artisanale.

FETE DES MERES

Samedi 24 mai, à la Salle Joseph-Laigroz, Monsieur le Maire Gilbert DURAND et son équipe municipale accueillent toutes les mamans pour l'incontournable cérémonie de la fête des mères. Après avoir souhaité la bienvenue et quelques mots prononcés avec émotion pour celles qui ont donné la vie, les mamans présentes se sont vues remettre une rose et la soirée s'est prolongée autour du verre de l'amitié.

FERMETURE DE LA MAIRIE EN AOÛT

La mairie sera fermée du 11 août au 25 août à 9 heures.



COMPTE RENDU DE CONSEIL DU 12 MAI

1- Taux d'imposition 2014.

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux pour 2014.

2- Délégations du Maire.

A l'unanimité le conseil confie au Maire les délégations nécessaires à la bonne administration communale (soit 24 points)

3- Subventions aux associations.

Le Maire souhaite que le conseil discute de l'attribution des subventions et en explique le calcul notamment pour l'école.

4- Lotissement 'Deschamps'.

A.S.T. décide de vendre 5 maisons à l'O.P.A.C. pour location. 11 membres du conseil sont pour.

Le conseil souhaite que les abords et la voirie soient terminés dans les délais, et savoir s'il y aura possibilité d'accès à la propriété.

5- Bilan des Commissions.

° Pécuniaire : V. Morand aura une délégation (par arrêté) aux affaires scolaires.

° Communication : Plusieurs réunions ont eu lieu pour l'élaboration du mensuel (Salagnard).

° Syndicat des Marais : M. Rabilloud en est le nouveau Président.

° Syndicat des eaux : prochaine réunion le 22 mai 2014.

° SICTOM : en cours.

° Impôts directs : le maire explique le principe de la sélection des membres de cette commission par le Préfet.

° Urbanisme : réunion le 22 mai.

5- Questions diverses :

Dégradations toilettes publiques de la mairie, il faudra peut être les fermer de nuit.

Vol d'ampoule : éclairage de l'église (à remplacer).

Plus d'éclairage public au Clot et Rapillard.

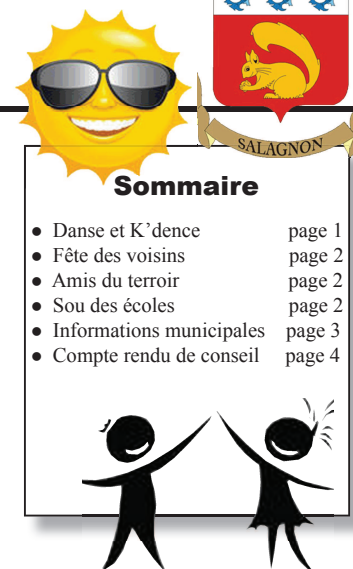
Le conseil accepte un contrat d'avenir pour l'emploi d'un jeune.

Le conseil accepte la candidature de René Dufat comme régisseur des salles communales.

Etablir le planning pour le bureau de vote des élections européennes.

Fête des mères : cérémonie Samedi 24 mai 18h00 salle Laigroz.

Prochains conseils : Mardi 1er juillet à 20 heures et lundi 25 août à 20 heures salle Laigroz



Sommaire

- Danse et K'dence page 1
- Fête des voisins page 2
- Amis du terroir page 2
- Sou des écoles page 2
- Informations municipales page 3
- Compte rendu de conseil page 4



DANSE ET K'DENCE

« L'association Danse & K'dence vous accueille pour des cours de danse moderne et de zumba les mardi mercredi de chaque semaine.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez venir assister au gala de danse le samedi 14 juin 2014, au foyer communal, et, par la suite, des journées portes ouvertes auront lieu pour tester si vous aimez et si cela vous convient.

Ces journées portes ouvertes auront lieu :

Le mardi 17 juin, au foyer communal, pour les cours :

- Eveils de 17h30 à 18h30

- Moyennes 1 de 18h30 à 19h30

- Moyennes 2 de 19h30 à 20h30

- Zumba adultes 20h30 à 21h30 ;

Le mercredi 18 juin 2014, à la salle du Revolet, pour les cours :

- Prédos de 16h30 à 17h30

- Zumba prédos et ados de 17h30 à 18h30

- Ados de 18h30 à 19h30

- Adultes de 19h30 à 21h.

Lors de ces journées portes ouvertes, des préinscriptions seront faites.

Nous souhaitons mettre en place des cours de hip-hop et serions intéressés par vos avis. Si nous avons assez de demandes nous ouvrirons le cours de hip-hop. Vous pouvez nous joindre à l'adresse mail suivante :

danseetkdence@gmail.com pour nous donner votre avis.»

«Le samedi 5 avril 2014 a eu lieu notre vente de brioches au sein du village de Salagnon. Cette action nous permet de récolter des fonds pour promouvoir notre gala de fin d'année qui aura lieu le samedi 14 juin 2014 au foyer communal de Salagnon.

Cette vente de brioches a été bénéfique puisqu'elle nous a fait du profit et non du déficit. Cette action sera donc normalement reconduite pour la saison prochaine.

Prochain Conseil municipal

Mardi 1er juillet à 20 heures salle Laigroz - Ordre du jour sur le site, la semaine précédant le Conseil.

Le Salagnard

juin 2014



L'information officielle de Salagnon

MOT DU MAIRE

Les travaux de construction sur la place du village, sont maintenant terminés. Les commentaires des personnes qui passent en mairie, en ce qui concerne la qualité de l'architecture, de l'intégration des bâtiments et de l'esthétique des logements, confortent la décision, parfois contestée, que nous avons prise ; l'idée était bien de refermer la place du village dans la configuration qu'elle avait connue au début du vingtième siècle.

Il nous faut bien constater que la demande pour l'occupation des logements a été forte et qu'elle émane pour l'essentiel d'habitants de la commune, en particulier de jeunes qui veulent s'installer ou de personnes plus âgées qui souhaitent revenir au village.

Seul point noir aujourd'hui, le stationnement qui met en évidence l'indiscipline de certains ; les places de parking existent, mais il semble plus simple de se poser devant la porte. Un programme de réaménagement de la place est en cours d'élaboration ; cela prendra du temps ; il s'agit simplement pour chacun de faire preuve d'un peu de civisme.

G. DURAND.

A RETENIR

6 juillet

Fête des fours

23-24 août

Vogue - Conscrits
Revolet

6 septembre

Forum des associations -
Revolet

13-14 septembre

80 ans de l'ALS - Foyer

28 septembre

Vente de saucisses - ALS -
Revolet

10-11 octobre

Théâtre - Synopsis -
Foyer.



Le Salagnard



En ce qui concerne notre gala, celui-ci a lieu comme chaque saison au mois de juin, plus précisément cette année, le samedi 14 juin 2014, pour ainsi pouvoir montrer tout notre apprentissage au sein de la saison passée au côté de notre professeure de danse et instructrice de zumba Stéphanie PURINI.

Au sein de notre saison, nous pouvons donc apprendre la danse moderne ainsi que de la zumba.»

La Présidente Elodie NEYRET

FETE DES VOISINS – QUARTIER DES CHAMPAGNES

La fête des voisins pour toute la rue des Champagnes et les Gaines aura lieu le 4 juillet, à partir de 19 heures au Revolet.

Chaque participant amène boisson et un plat froid (salé ou sucré) et un peu de vaisselle plastique.

Inscription par mail à l'adresse suivante : fetedesvoisins38890@laposte.net



AMIS DU TERROIR

Le 25^e Salon des Vins et Produits régionaux s'est déroulé les 3 et 4 mai derniers.

Un millier de fins gastronomes étaient présents au rendez-vous. C'est autour de vins et de produits fins de toutes régions de France (huile d'olive, fromages, ravioles, vinaigre, pâtes, confitures, épices...), que les visiteurs ont émuillonné leurs papilles, ainsi que, pour la première fois, une bière bio de Saint-Victor-de-Cessieu.

Tout s'est déroulé dans une ambiance de convivialité gastronomique...

Comme chaque année le Salon était placé sous le signe de la solidarité : en effet, c'est une équipe de quinze personnes de 10 à 80 ans qui s'est donnée à fond tout le week-end afin de pouvoir reverser à une ou plusieurs associations caritatives de proximité une partie des bénéfices.

Cette année, les Amis du Terroir ont offert par anticipation, à la section treptoise des Jeunes Sapeurs-pompiers, huit casques de manœuvre en vue de leur rassemblement.

Et l'association retenue a été « Soleil de clown », qui œuvre pour les enfants de l'hôpital de Bourgoin-Jallieu.

Le chapitre du Salon 2014 vient de se terminer, et nous ouvrons dès à présent celui de 2015.

Si vous avez quelques heures à offrir sur le premier week-end du mois de mai 2015 à une association caritative de proximité, nous vous accueillerons avec grand plaisir, il vous suffit de laisser un message sur notre boîte mail : amisduterroir@gmail.com.

SOU DES ECOLES - KERMESSE

Cette année, la kermesse change, de jour, d'heure, de lieu ; en effet, la kermesse se déroulera au Revolet le samedi 21 juin.

Après le spectacle, qui aura débuté en milieu de matinée, la kermesse ouvrira vers midi.

En plus des traditionnels stands, les enfants pourront également s'amuser dans les châteaux gonflables ou sur un circuit de pocket quad, encadrés par des professionnels.

Et pour continuer l'après-midi, nous organiserons un tournoi de pétanque en doublette.

Mais le but n'étant pas d'organiser un grand tournoi de pétanque mais simplement de passer un moment agréable, chaque équipe devra être composée d'un adulte et d'un enfant de l'école.

Programme de la journée :

10h30	Spectacle des enfants - Remise des calculatrices aux CM2 Récompenses du lâcher de ballon de l'année dernière
12h00	Ouverture de la kermesse
13h30	Lâcher de ballons
14h00	Tournoi de pétanque

Afin de faire connaissance avec les futurs élèves, le Sou des écoles est également heureux d'inviter les enfants qui entreront à l'école en septembre prochain qui pourront ainsi venir au spectacle et participer à la kermesse, au lâcher de ballons, etc... **Rendez-vous le samedi 21 juin, au Revolet, à partir de 10h30**



Loïc

VOYAGE A PARIS

Suite au voyage à Paris de plusieurs classes de l'école, nous avons voulu avoir le retour de quelques enfants. Louis en classe de CE1 et Ryan en classe de CM2 ont bien voulu se prêter au jeu et nous ont dévoilé leurs impressions.

Louis : « Au départ, j'ai un peu pleuré mais après ça allé... »

« J'ai bien aimé ce voyage, c'était beau, on a peu visité pas mal de choses comme : la Tour Eiffel jusqu'au deuxième étage, la Pyramide du Louvre, le Sacré-Cœur, Notre Dame... »

« J'ai adoré aussi le voyage avec les copains et la nuit passée au collège, pendant le long trajet on a fait plein de jeux et l'accompagnateur Romain était super sympa ! »

Ryan : « Le voyage en car avec mes copains était marrant, on a bien rigolé et Alvin, Johan et Marie nos accompagnateurs étaient super gentils... »

« J'ai bien aimé le Sacré-Cœur et le bateau mouche sur la Seine... »

« Pour la visite de la Tour Eiffel il pleuvait ! »

« On a vu aussi l'Arc de Triomphe, Notre Dame et la Pyramide du Louvre, où on avait des écouteurs sur oreilles pendant la visite guidée, mais on a pas pu visiter Versailles à cause de la grève... »

« J'ai trouvé la visite du Musée d'Orsay un peu ennuyeuse, ah oui j'ai oublié on a vu des tableaux qu'on avait déjà étudié en classe comme la Joconde de Léonard de Vinci... »

INFORMATIONS MUNICIPALES

PROGRAMME DES MOIS DE JUILLET ET AOÛT DU CENTRE LÉO-LAGRANGE

Vous trouverez sur le site le programme pour les vacances de juillet et août. Vous pouvez dès à présent inscrire vos enfants. Les coordonnées du secrétariat :

Permanences : lundi de 14h à 17h, mardi et jeudi de 9h à 11h30. Tél. : 04 37 05 04 14.

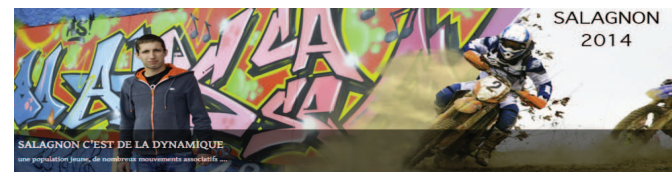
Courriel : accueilsdeloisirs.ccbd@leolagrange.org

NOUVEAU REGISSEUR POUR LE FOYER ET LE REVOLET

Un nouveau régisseur a été nommé pour la gestion des salles du foyer communal et du Revolet.

René DUFAT vient de prendre ses fonctions et vous accueillera au foyer le lundi matin de 8 heures à 10 heures et le vendredi matin de 8 heures à 10 heures (attention cet horaire va changer). Tél. : 04 74 92 43 65. Vous pourrez bientôt le joindre par Internet. Vous pouvez dès à présent consulter sur le site l'occupation des salles.

LE SITE



Le site internet de la commune, à l'image du 'Salagnard', est en refonte. Voici en avant première l'un des bandeaux de la page d'accueil. Ce site sera opérationnel début juillet, il est à noter que l'ancien site fonctionnera durant ces travaux.

Vous pouvez déjà consulter la gestion des salles (l'application a été nettoyée et remaniée) tenue par M. René DUFAT pour la partie « foyer communal » et « Revolet », tandis que le gîte sera géré uniquement par le secrétariat de la mairie. Il faut également noter qu'il ne peut y avoir aucune interaction entre ces deux parties bien distinctes.

LE GITE

Le gîte est à nouveau ouvert. Il a été occupé ces deux dernières années par les entreprises qui ont construit les